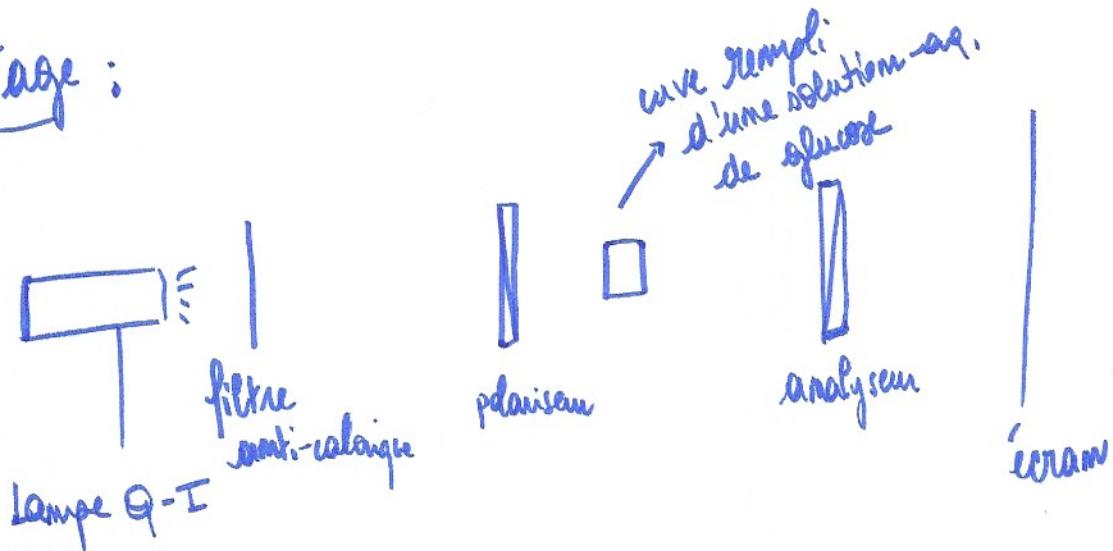


Vérification de la loi de Biot :  
métre du pouvoir rotatoire spécifique  
d'une solution de glucose ou saccharose  
 (d'après SEXTANT p. 318)

Montage :



On réalise d'abord le zéro de notre système. Sans la cuve, on ajoute le polariseur et l'analyseur de manière à obtenir une intensité lumineuse transmise nulle.

Puis, on ajoute la cuve et on modifie la position de l'analyseur de façon à retrouver cette intensité nulle. On note la valeur  $\alpha$  de l'angle dont a été bougé l'analyseur.

On mesure la longueur de cuve traversée par la lumière  $e$ .

On remonte au pouvoir rotatoire spécifique tel que :

$$\alpha = E [sucré] e$$

Concentration des solutions:  $\approx 1 \text{ g/ml}$

→ comparer aux valeurs du SEXTANT p. 319